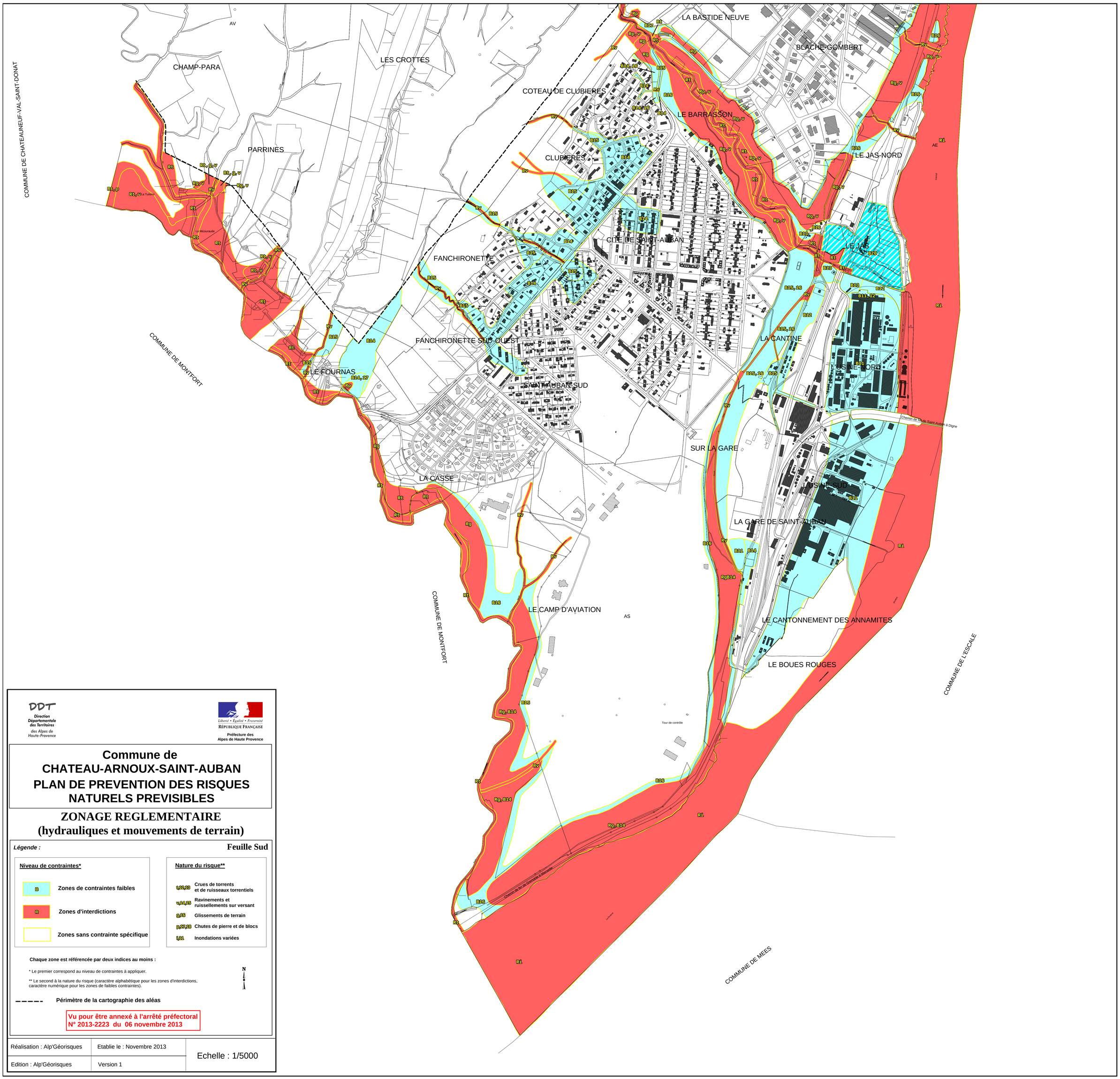

DDT
Direction Départementale des Territoires
des Alpes de Haute-Provence

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture des Alpes de Haute Provence

Commune de CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE (hydrauliques et mouvements de terrain)

Légende : **Feuille Sud**

Niveau de contraintes*

- B — Zones de contraintes faibles
- R — Zones d'interdictions
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque**

- t,12,13 — Crues de torrents et de ruisseaux torrentiels
- v,14,15 — Ravinements et ruissellements sur versant
- g,16 — Glissements de terrain
- p,17,19 — Chutes de pierre et de blocs
- i,18 — Inondations variées

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :

* Le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** Le second à la nature du risque (caractère alphabétique pour les zones d'interdictions, caractère numérique pour les zones de faibles contraintes).

N

Périmètre de la cartographie des aléas

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral N° 2013-2223 du 06 novembre 2013

Réalisation : Alp'Géorisques	Etablie le : Novembre 2013	Echelle : 1/5000
Edition : Alp'Géorisques	Version 1	